

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS. DÉCISION

Séance du 30 septembre 2020

L'an deux mille vingt , le trente septembre à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Poublan, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, Mme Branas, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

Mme Berbis à Mme Martin
Mme Vaccaro à M Mangon

Secrétaire de séance : M Bernard Cases.

La séance est ouverte,

Délibération du : 30 septembre 2020
Rendue exécutoire le : 2 octobre 2020
Publiée le : 2 octobre 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 30 septembre 2020

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS. DÉCISION

M Bernard Cases, Adjoint au Maire délégué Finances, ressources humaines et population, présente le rapport suivant.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34 stipulant que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 susvisée du 26 janvier 1984, il appartient donc au Conseil Municipal de fixer ou de modifier l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, notamment lorsqu'il s'agit de permettre des créations de postes pour tenir compte des évolutions réglementaires et des besoins nouveaux de la collectivité.

Ainsi, dans le cadre d'un mouvement des effectifs au sein du secteur Action éducative de la Direction de l'Éducation, il y a lieu de créer un emploi à temps complet d'adjoint d'animation correspondant à un poste de Directeur adjoint de Clé.

Considérant le tableau des effectifs budgétaires ;

Il est donc proposé d'actualiser le tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide sur la base des tableaux annexés, d'actualiser le tableau des effectifs de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, à compter du 1^{er} octobre 2020.

Impute la dépense correspondante au chapitre 012 du budget principal de la Commune pour l'exercice en cours.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 30 septembre 2020
pour expédition conforme
Le maire,




Stéphane Delpeyrat

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 01/10/2020

GRADE	CATÉGORIE	AUTORISES PAR LE CM	POSTES POURVUS	<i>Dont pourvus Par contractuel</i>
EMPLOIS FONCTIONNELS				
DIRECTEUR GÉNÉRAL	A	1	1	
DIRECTEUR SERVICES TECHNIQUES	A	1	1	
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT	A	2	1	
<i>SOUS TOTAL DES EMPLOIS FONCTIONNELS</i>		4	3	0
FILIÈRE ADMINISTRATIVE				
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	33	22	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2e CLASSE – TNC 28/35e	C	1	0	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	29	27	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1e CLASSE	C	13	13	
RÉDACTEUR	B	10	8	2
RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	5	5	
RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1E CLASSE	B	3	0	
ATTACHE	A	15	11	1
ATTACHE PRINCIPAL	A	5	5	
ATTACHE HORS CLASSE	A	2	1	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE</i>		116	92	3
FILIÈRE ANIMATION				
ADJOINT D'ANIMATION	C	24	23	4
ADJOINT D'ANIMATION TNC 31,5/35	C	1	1	
ADJOINT D'ANIMATION TNC 30/35	C	26	26	6
ADJOINT D'ANIMATION TNC 24,5/35	C	2	0	
ADJOINT D'ANIMATION TNC 17,5/35	C	1	1	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	11	8	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2e CLASSE TNC 30/35	C	1	1	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1e CLASSE	C	3	2	
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	10	10	
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	2	1	1
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1E CLASSE	B	2	2	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE ANIMATION</i>		83	75	11

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 01/10/2020

FILIÈRE CULTURELLE				
Patrimoine et bibliothèques				
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	8	8	
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 2e CLASSE	C	6	0	
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 1e CLASSE	C	5	5	
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	2	1	
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2e CLASSE	B	3	2	
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1e CLASSE	B	3	3	
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHÈQUES	A	1	0	
Enseignement artistique				
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 3,5/20	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 4/20	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 7/20	B	1	0	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 8/20	B	2	2	2
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 9/20	B	1	0	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 10/20	B	2	2	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 11/20	B	2	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 13,5/20	B	2	1	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 14,5/20	B	1	0	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 16/20	B	1	0	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TEMPS COMPLET	B	3	3	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 3/20	B	1	0	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 5/20	B	1	1	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 9/20	B	1	1	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 9,5/20	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 10/20	B	1	0	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 11/20	B	1	1	
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TEMPS COMPLET	B	1	1	
SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE CULTURELLE		52	35	7

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 01/10/2020

FILIERE POLICE MUNICIPALE				
GARDIEN-BRIGADIER	C	2	1	
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	5	4	
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	1	0	
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 1E CLASSE	B	1	1	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIERE POLICE MUNICIPALE</i>		9	6	0
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE				
ATSEM PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	7	5	
ATSEM PRINCIPAL DE 1e CLASSE	C	8	5	
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	14	7	1
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL DE 1e CLASSE	C	11	11	
TECHNICIEN PARAMEDICAL DE CLASSE NORMALE – TNC 28/35e	B	1	1	
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE SECONDE CLASSE – TEMPS COMPLET	A	3	3	1
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE SECONDE CLASSE – TNC 28/35e	A	1	1	
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE PREMIERE CLASSE – TEMPS COMPLET	A	5	5	
PUÉRICULTRICE DE CLASSE NORMALE	A	1	1	
PUÉRICULTRICE DE CLASSE SUPÉRIEURE	A	1	0	
PUÉRICULTRICE HORS CLASSE	A	1	1	
CADRE DE SANTÉ PARAMÉDICAL DE 2E CLASSE	A	2	0	
CADRE DE SANTÉ PARAMÉDICAL DE 1E CLASSE	A	2	2	
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 7/35e	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 11h30	A	1	0	
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 12h	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 15h	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 17h30	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 18h45	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE – TNC 31h30	A	1	1	
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE – TNC 24h	A	1	1	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE</i>		65	49	7

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 01/10/2020

FILÈRE SPORTIVE				
OPÉRATEUR PRINCIPAL DES APS	C	1	0	
ÉDUCATEUR DES APS	B	6	4	2
ÉDUCATEUR DES APS PRINCIPAL 2e CLASSE	B	2	1	
ÉDUCATEUR DES APS PRINCIPAL 1e CLASSE	B	4	3	
CONSEILLER TERRITORIAL	A	1	1	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE SPORTIVE</i>		14	9	2
FILÈRE TECHNIQUE				
ADJOINT TECHNIQUE	C	129	128	11
ADJOINT TECHNIQUE – TNC 17,5/35	C	1	1	1
ADJOINT TECHNIQUE – TNC 20/35	C	1	1	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	63	62	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2e CLASSE TNC 20/35e	C	1	1	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1e CLASSE	C	25	25	
AGENT DE MAITRISE	C	13	6	
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	19	19	
TECHNICIEN	B	3	1	
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2e CLASSE	B	4	3	
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1e CLASSE	B	4	3	
INGÉNIEUR	A	2	2	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE TECHNIQUE</i>		265	252	12
HORS FILIÈRE				
COORDINATEUR JEUNESSE	A	1	1	
<i>SOUS TOTAL</i>		1	1	0
TOTAL des postes permanents		609	522	42

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 01/10/2020

ANNEXE – ÉTAT DU PERSONNEL (CONTRACTUELS)

Nbre	AGENTS CONTRACTUELS (emplois pourvus)	CATÉGORIE (1)	SECTEUR (2)	RÉMUNÉRATION (3)	CONTRAT (4)
1	COLLABORATEUR DE CABINET	A	CAB	IB 917	110
1	COLLABORATEUR DE CABINET	A	CAB	IB 917	110
1	CHARGE DE L'ORGANISATION ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION	A	TECH	IB 940	Art.3 - 3 2e alinéa
1	GESTIONNAIRE CUISINE CENTRALE	B	ADM	IB 580	Art.3 - 3 1er alinéa
1	TECHNICIEN PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL	B	ADM	IB 429	Art.3 - 3 1er alinéa
1	CHARGE DE DÉVELOPPEMENT ECO / EMPLOI	A	ADM	IB 672	Art.3 - 3 2e alinéa
1	RESPONSABLE DE LA COMMANDE PUBLIQUE – JURISTE DES MARCHÉS PUBLICS	A	ADM	IB 469	Art.3 - 3 2e alinéa
15	ASSISTANTES MATERNELLES	C	S		
22	TOTAL				

-1 **CATÉGORIES** : A, B et C

-2 **SECTEUR** ADM : Administratif (dont l'emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

TECH : Technique et informatique (dont l'emploi de l'art. 47 de la loi du 26/01/84)

S : Social (dont aide social)

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

CAB : Collaborateurs de Cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

-3 **RÉMUNÉRATION** : Référence à un indice brut de la fonction publique (ou brut annuel)

-4 **CONTRAT : Motif du contrat** (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

* 3-3, 1° : article 3-3 1er alinéa (Emploi permanent lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois De fonctionnaire)

* 3-3, 2° : article 3-3, 2e alinéa (emploi permanent de catégorie A)

* 38 : article 38 (travailleurs handicapés)

* 47 : article 47 (emplois fonctionnels)

* 110 : article 110 (collaborateur de cabinet)



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_123
Date de la décision :	2020-09-30 00:00:00+02
Objet :	ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	033-213304496-20200930-DG20_123-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20200930-DG20_123-DE-1-1_0.xml	text/xml	867
Nom original :		
DG20_123.pdf	application/pdf	1844820
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20200930-DG20_123-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1844820

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 octobre 2020 à 10h24min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 octobre 2020 à 10h24min16s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 octobre 2020 à 10h24min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 octobre 2020 à 10h29min26s	Reçu par le MI le 2020-10-02